dans ses *Mémoires*, était d'indemniser largement sa femme de ce qu'elle avait perdu et souffert pour lui. Non-seulement elle n'a pas été indemnisée : mais dans les derniers temps elle se trouvait dans une position bien voisine du dénûment.

Des descendants des héritiers de Buzot, qui n'avait pas eu d'enfant, il reste aujourd'hui mademoiselle Caffierry et madame veuve Lecointre, ses nièces, habitant Évreux ; le lieutenant-colonel Lecointre, fils de madame veuve Lecointre ; M. Caffierry, à Nogent-le-Rotrou, etc.

---

NOTE C. — *Analyse d'un rapport fait par le citoyen Brival, au nom du Comité de sûreté générale, relativement aux papiers trouvés chez le citoyen Roland et inventoriés par les commissaires de la Convention.* — Imprimé par ordre de la Convention nationale.

Roland avait été accusé, comme on sait, d'avoir voulu corrompre l'esprit public : c'est pour prouver le fondement de cette accusation que cette publication fut faite. Neuf lettres non signées, écrites par un certain Gadol, agent du ministre, montrent les efforts que tentaient Roland et sa femme pour combattre les meneurs montagnards des faubourgs et rendre cette population favorable au ministre. C'est surtout la nécessité d'une garde départementale que le fidèle agent cherchait à démontrer. « Rien de plus juste, » écrivait-il le 21 octobre, « que les motifs de la citoyenne (madame Roland) en faveur de la garde départementale..... Cette garde aura lieu ; l'impression de son horreur diminue ; dès que l'on verra le moment favorable, on le saisira, etc. » Il indique comment il emploie auprès des gens du peuple l'argent qu'il reçoit : « En leur donnant à dîner, en fraternisant avec eux de manière à leur laisser croire qu'on admire leur patriotisme, et en les plaçant, par le moyen du vin, dans cet état de franchise et d'abandon qui fait tout découvrir, il est facile de les détourner, moyennant qu'on leur donne un moyen d'exister ; j'en ai fait l'expérience. » Il montre ailleurs quels sont les ennemis des Girondins : « Nous n'avons d'ennemis enragés que les vociférants des sections, des groupes, la morgue des *bourgeois huppés*. » Lors du renouvellement des administrateurs de Lyon, où l'influence du ministre échoua, un de ses amis lui écrivait : « N'attendez aucun secours des négociants et des ci-devant nobles. » Tels étaient les ennemis des Girondins, sans doute par haine de la République, plus favorable aux Montagnards qu'à la Gironde.

Une lettre du 19 octobre, de Barbaroux à madame Roland, se



termine ainsi (il s'agit d'une lettre reçue de Marseille) : « La même lettre renferme un plan d'attaque contre Constantinople pour obtenir la réparation de l'insulte de la Porte, qui a refusé l'ambassadeur Semonville ; mais vous sentez bien que je ne vous le communiquerai pas, car Danton ne veut pas que vous soyez ministre. »

Dans une autre lettre où il va plaider auprès de madame Roland la cause d'un courrier nommé Frison, menacé de destitution, il accuse l'influence de madame Roland en lui disant : « Un mot de votre part peut tout accommoder. » Il a commencé par flatter adroitement et les passions et les intérêts politiques de celle à laquelle il écrit :

« Hier, nous fûmes avec Buzot et Salles au club des Marseillais ; bien nous en prit ; trois députés de trois sections les travaillaient. Jamais Buzot n'a parlé avec plus d'éloquence ; il tonnait, il attachait à lui tous les cœurs, son âme tout entière se peignait dans son discours ; Buzot peut dire à présent : J'ai un bataillon d'amis. »

Cette lettre est du 29 décembre 1792.

Une autre lettre, datée du 30 octobre, écrite par un député à la Convention et non signée, adresse au ministre des conseils énergiques :

« La nation le regarde ; la nation le jugera. Si Roland déserte son poste, que pensera la nation du ministre de l'intérieur ? » Elle dira : « ...De quel droit, sans avoir attendu l'ordre de son général, le citoyen Roland est-il sorti de faction ?...

» Citoyen Roland, songe profondément à ta démission avant qu'elle arrive.

» Sache que l'homme vraiment libre et capable de servir sa patrie meurt tranquille au poste où la confiance publique l'a placé. »

Roland a suivi ce conseil au 30 octobre, et il aurait dû le prendre pour règle de sa conduite au mois de janvier 1793 : Mourir à son poste, recevoir sa démission, ne pas la donner.

Mais qui peut connaître le fond des choses ? Le dégoût et le découragement de la vie publique, les préoccupations d'un sentiment intime et impérieux, chez madame Roland ; chez Roland, le désir de la retraite, le chagrin de ces plaies domestiques que sa femme même lui avait divulguées, ont pu brusquer la retraite.

Il y a aussi une lettre curieuse de Roland à sa femme, alors à Mousseau ; il en exigea l'impression à la suite du rapport, parce qu'elle avait déjà paru dans les papiers publics. Il était difficile de confesser plus hautement l'influence exercée par sa femme. Cette lettre fut écrite vers le milieu de septembre, après que l'Assemblée eut ordonné au ministre de lui rendre compte de l'état de Paris.

# MÉMOIRES

DE

# FRANÇOIS-NICOLAS-LOUIS BUZOT

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

ET DÉPUTÉ A LA CONVENTION NATIONALE PAR LE DÉPARTEMENT DE L'EURE.

---

## AVANT-PROPOS

Cet écrit[1], commencé à l'occasion du meurtre de Gorsas[2], fut souvent interrompu par la fatalité des circonstances où je me trouvai depuis. Je profitai, pour le continuer à diverses reprises, de quelques moments lucides que me laissèrent mes persécuteurs, fatigués de recherches jusqu'à présent inutiles, bien qu'ils n'aient pas encore perdu le goût du sang, et qu'ils ne puissent jamais être rassasiés de crimes. Enfin cet écrit, tel il est (et tel il restera), fut achevé à l'époque de l'assassinat

[1] Copié d'après le manuscrit original écrit tout entier de la main de Buzot et sur cahiers de papier commun et à lettres in-4° dont en papier commun et en papier à lettres.

Le premier cahier contient six feuillets à grande marge, dont le dernier finit aux trois quarts de la page *recto* et est signé F.-N.-L. B.... Ce cahier est intitulé *Avant-propos*. Au haut de la marge de la première page, on lit le mot *Buzot*, d'une main étrangère à l'écriture du cahier. (*Note du manuscrit reproduite avec ses lacunes.*)

[2] Après le 17 vendémiaire, 7 octobre 1793, jour de l'exécution de Gorsas mis hors la loi.

« Je t'envoie, mon amie, des choses que j'ai écrites au milieu du trouble et de l'agitation, mais dont je suis pénétré, et qu'il faut dire. Ce n'est que par un grand caractère et beaucoup de force que nous résisterons. Si nous mollissons, tout est perdu : si nous périssons, il faut que ce soit avec gloire, et notre chute sauve la chose publique, ce qui n'arriverait pas, si je ne dévoilais pas l'état des choses, le danger où nous sommes, etc.

» ...Je crois qu'il est nécessaire que tu viennes ce soir ; en attendant, lis ce que je t'envoie ; ensuite donne des ordres pour la voiture. »

Mais une lettre du plus haut intérêt indique le véritable caractère du mouvement qui a renversé la Gironde, assuré le triomphe de la Montagne. Nulle part on ne voit plus clairement le sens de la révolution préparée de longue main dans les faubourgs, révolution antiprovinciale, anti-départementale. Louvet, qui écrivait cette lettre à Roland, le 19 *novembre* 1792, ne s'attendait pas à la voir publiée par les vainqueurs du 2 juin, par le parti qu'elle accusait si gravement auprès de la France outragée dans la personne de ses représentants :

« Oui, au moment où les prétendus commissaires des quarante-huit sections de Paris venaient de présenter leur pétition contre la force armée, et comme je sortais de la séance, j'ai entendu Santerre, qui sortait aussi, dire à haute voix à plusieurs personnes qui l'environnaient, à peu près ceci : *Quoi! cela vous étonne? Quoi! vous vouliez que cette Assemblée comprenne les vérités fortes qu'il y a dans cette pétition? Mais pas du tout. Vous voyez que ces députés ne sont pas à la hauteur de la Révolution. Vous entendez bien : ça arrive de cinquante lieues, de cent lieues, de deux cents lieues : cela ne comprend rien à ce que vous dites.* — Oui, vous pouvez assurer que j'ai entendu cela.

» *Signé :* J. B. Louvet. »

---

## *Lettre de Barbaroux à Madame Bouquey en lui transmettant les* Mémoires *des proscrits.*

Voici, femme aimable et sensible, quelques nouvelles feuilles de mes mémoires — que je vais très rapidement achever. Je dois vous dire à cet égard, tant pour mes amis que pour moi, que tous nos mémoires et nos écrits ne sont remis qu'à vous, qu'ils — n'appartiennent qu'à vous et que vous seule pourrez en disposer, conformément aux notes qui vous ont été, ou qui vous seront remises. C'est un dépôt sacré que vous êtes digne de conserver, mais qui doit être dans toute son intégrité. Que dans aucune circonstance il ne sorte de vos mains ! qu'aucune considération, aucune prière, aucun ordre ne vous l'arrache ! qu'aucune main quelle quelle soit ne se permette d'en — toucher la moindre ligne, fut-ce sous le prétexte de corriger un erreur. Ces écrits — nous sont plus chers que la vie ; ~~c'est~~ vous avez conservé l'une vous saurez fidèlement garder les autres. Oui, femme sensible, soyez la dépositaire de nos titres — les plus précieux, de notre honneur, car il est sans doute attaché à la conservation de ces mémoires : soyez en la dépositaire inviolable : c'est vous que nous chargeons — de faire connoître à nos enfants, à nos amis, aux français maintenant si cruellement pervertis, à tous les hommes indignés des horreurs qui dépotent notre patrie, c'est vous, dis-je, que nous chargeons de leur faire connoître, ce que nous avons fait pour la liberté, pour la vertu, nos efforts inutiles, nos longues souffrances et vos — propres bienfaits, car vous êtes digne des hommages du monde. Encore une fois — nous vous confions ce que nous avons de plus précieux, et pour empêcher qu'il y soit porté atteinte de toute autre part, gardez cette note, que je vais détacher du — reste de ~~les~~ ma lettres, gardez la comme un témoignage de notre volonté — joignez là à nos mémoires comme une sauvegarde, un sceau qui ne sera pas — permis de rompre. Il faudra bien qu'on le respecte lorsqu'à nos ordres précis se joindra votre volonté courageuse, appuyée de tous les sentimens nobles et généreux que nous vous connoissons.